



VILLE DE VICHY  
**Vichy Nouvelle Vague,**  
**Saison 3**

**Plage des Célestins**

## La plage

Totalement réaménagée par la Ville de Vichy et rouverte à la baignade en 2007, la plage des Célestins est devenue un lieu d'animation estivale et d'attraction, élargissant le centre-ville de Vichy jusqu'aux bords de l'Allier.

Durant le mois de juin, les services techniques de la Ville assurent la remise en état annuelle (*nettoyage et renouvellement du sable, amélioration des parties engazonnées...*) et l'installation des équipements et décors de la plage : 6 cabines de plage, pontons, douche extérieure, borne fontaine, poste de surveillance, corbeilles de propreté, bar-glacier, tables de pique-nique, palmiers.....

La plage sera ouverte, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2009 et la baignade surveillée, tous les jours de 11 heures à 19 heures.

La journée, entre midi et deux heures, après le travail ou le week-end, Vichyssois, vacanciers et visiteurs pourront profiter des installations de la plage : bassin-pataugeoire entouré d'une aire de jeux, structure de jeux pour les enfants de 2 à 8 ans (*toboggan, filet à grimper...*), terrain de basket, play-ground pour le beach-volley ou le beach-soccer (25m x 12m), jeu d'eau, buvette, espace de location de transats et parasols logotypés *Vichy Nouvelle Vague*...

☛ La plage est accessible aux personnes à mobilité réduite : tapis d'accès à l'eau, sanitaire adapté...

La nuit tombée, la plage est éclairée par 3 candélabres (*mâts de 10 m équipés chacun de 3 ou 4 projecteurs*) et mise en valeur par 70 projecteurs installés dans les arbres de la promenade du Parc Kennedy qui la longent.

Des caméras de vidéosurveillance couvrent l'ensemble de la plage (des bungalows jusqu'au parking)



## La baignade

Pour la troisième année, la baignade est autorisée à la Plage des Célestins. Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, la baignade sera surveillée tous les jours de 11 heures à 19 heures. Comme les années précédentes, le Service des Sports assurera, avec des équipes qualifiées (*titulaires au minimum*)

du B.N.S.S.A. Brevet National de Secourisme et de Sauvetage Aquatique), la sécurité sur le plan d'eau et sur la plage.

☛ Les hommes-grenouilles du club de plongée du Club de Plongée de Vichy nettoieront le fond de la zone de baignade, le dimanche 28 juin à partir de 9 h.

**Qualité de l'eau** : la DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) effectuent des tests hebdomadaires (*résultat chaque week-end*). Ils seront complétés par des prélèvements effectués par les services de la Ville tous les après-midi, du lundi au vendredi assurant un résultat 18 h plus tard (*affiché le lendemain matin*). Ces prélèvements seront analysés grâce à un procédé reconnu internationalement, mis au point par le laboratoire IDEXX (*procédé Colilert 18*). Ce dispositif permet d'être plus réactif, tant pour l'éventuelle fermeture de la baignade, que pour sa réouverture dès que les conditions sanitaires s'y prêtent. De même, des tests opportunistes pourront être réalisés après de fortes intempéries, susceptibles d'influer sur la qualité des eaux de baignade.



**RAPPEL** : La zone de baignade autorisée s'étend, au niveau de la Plage des Célestins où le courant est très faible, sur 70 mètres de long, 25 mètres de large et au maximum 2,50 mètres de profondeur. Cette zone, délimitée par deux pontons, des lignes d'eau et des bouées, comprend un petit bain pour les enfants (d'une profondeur de 1,10 mètre maximum) délimité par des flotteurs.

La baignade est surveillée de 11h à 19h, selon les conditions de baignade indiquées sur le drapeau du mât d'information :

- drapeau vert : baignade autorisée et absence de danger particulier
- drapeau jaune-orangé : baignade dangereuse mais surveillée
- drapeau rouge : baignade strictement interdite

Si aucun drapeau n'est hissé sur le mât, la zone est interdite à la baignade car non surveillée.

**La baignade peut être interdite en cas de conditions climatiques défavorables ou de problème de qualité des eaux. Elle demeure interdite hors de ce périmètre et en dehors des heures de surveillance**

## Les animations de la Saison 3

Comme en 2007 et 2008, l'Office de Tourisme et de Thermalisme de Vichy, chargé de l'organisation et de la promotion des animations de Vichy, propose un programme pour tous les publics, varié et gratuit.

- Tous les jours de la semaine, la plage est ouverte de 11 h à 19 h et des activités en libre accès sont proposées : Beach Volley, Basket, Badminton, Ping-pong, Kids games (pataugeoires, jeu d'eau...).

- Les week-ends, du 18 juillet au 16 août (*dans la journée et en soirée*), des initiations, des tournois sportifs dans différentes disciplines et des animations sont organisés sur la plage, en complément des grandes manifestations de l'été (*feux d'artifice, Jeudis de Vichy, Sous les Étoiles...*).

☛ Programme détaillé à l'Office de Tourisme - 04 70 98 71 94.



## Contacts Presse

Ville de Vichy, Direction de la Communication

Dominique Lagrange / Marie-Bénédicte Reynard

04 70 30 17 02 / 04 70 30 55 12 - [communication@ville-vichy.fr](mailto:communication@ville-vichy.fr)

Office de Tourisme et de Thermalisme

Philippe Gendre / Franck Chavaillon

| 04 70 98 71 94 - [f.chavaillon@ville-vichy.fr](mailto:f.chavaillon@ville-vichy.fr)